



Un débourrement précoce mais en deux temps

Le maintien de températures supérieures aux normales de saison pendant une bonne partie du mois de mars a favorisé une reprise précoce de la végétation, dès les derniers jours du mois. Ainsi, les secteurs où les cépages les plus en avance atteignent le stade mi-débourrement au cours des premiers jours d'avril. Mais un rafraîchissement s'amorce dès le 5 avril au matin, accompagné de gel, provoquant des dégâts plus ou moins marqués en fonction des secteurs, des températures et du stade d'évolution de la végétation. Jusqu'au 15 du mois, les températures peinent à atteindre des valeurs de saison et des nouvelles gelées sont présentes entre le 12 et 15 avril. L'évolution de la végétation s'en trouve ralentie. Dans les secteurs où les cépages sont plus en retard, le stade mi-débourrement est atteint après la mi-avril, suite à la remontée exponentielle des températures.

Les dates estimées du stade mi-débourrement sont proches celles observées en 2017 en Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Dans le département de l'Yonne, les dates moyennes présentent quelques jours de retard par rapport à 2017.

Dates estimées du stade mi- débourrement (50 % de bourgeons au stade « pointe verte »)

	2017	2019	Moyenne (1994-2018)
Yonne Chardonnay	5/4	11/4	12/4
Yonne Pinot	8/4	10/4	15/4
Côte de Beaune Pinot	5/4	11/4	12/4
Côte de Beaune Chardonnay	2/4	2/4	9/4
Côte chalonaise Chardonnay	5/4	3/4	12/4
Côte chalonaise Pinot	5/4	6/4	13/4
Mâconnais Chardonnay	3/4	3/4	8/4
Mâconnais Gamay	7/4	/	9/4

Source : réseau de parcelles de référence du BIVB

Evolution des températures moyennes et des précipitations – 01/03/2019 au 20/04/2019

